

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Renouvellement de la concession de la plage de Planginot sur la commune de LA BRÉE-LES-BAINS**

Il sera procédé du vendredi 20 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023 inclus, à une enquête publique préalable au renouvellement de la concession de la plage de Planginot sur la commune de LA BRÉE-LES-BAINS.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Mairie de LA BRÉE-LES-BAINS Place de la République 17840 LA-BRÉE-LES-BAINS.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public).

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante :  
[pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr)

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LA BRÉE-LES-BAINS où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, lundi au vendredi de 09h00 à 16h30.

En ce lieu, un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Ces observations également être adressées par écrit à la Mairie de LA BRÉE-LES-BAINS Place de la République 17840 LA-BRÉE-LES-BAINS, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Jean-Marie CLERGET, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Pierre BORDRON, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de LA BRÉE-LES-BAINS, dans les conditions suivantes :

- Vendredi 20 octobre 2023 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 26 octobre 2023 de 14h00 à 16h30
- Lundi 6 novembre 2023 de 14h00 à 16h30

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de renouvellement de la concession de la plage au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Mairie de LA BRÉE-LES-BAINS .

Copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de LA BRÉE-LES-BAINS pendant un an et pourront être obtenues sur simple demande adressée au Préfet.